

Roanne, le 17 octobre 2011

Compte-rendu de la réunion des délégués du personnel du 13 octobre 2011

1 - Les élus CFDT demandent la fourniture de chauffage d'appoint pour le personnel féminin du plateau nord, en attendant la remise en route du chauffage général. Une demande adressée à Facéo a reçu une réponse négative, sous prétexte qu'il n'y aurait pas de matériel disponible.

A-M: Pour des problèmes de sécurité incendie, nous devons lutter contre les moyens de chauffage individuels et la direction se refuse à fournir ce genre de matériel. Par contre, les services peuvent, s'ils le jugent utile, s'en procurer dans le commerce.

CFDT: De cette façon, si vous vous les gelez, c'est la faute de votre hiérarchie, pas celle de la direction. Plutôt que solutionner le problème, on refile le bébé aux managers. "MERCI PATRON", un jour, Dieu vous le rendra...

2 - Les élus CFDT demandent la réparation immédiate de la climatisation du plateau nord étage, dans la partie nouvellement isolée (coté sud-ouest). Ce local ne possède aucune ouverture autre que la porte d'entrée. Il n'y a pas de possibilité de renouvellement d'air, car il n'y a pas de fenêtre; les quelques vitres, qui donnent sur l'atelier, sont fixes et la porte de secours est sous alarme.

A-M : le chantier de remplacement de la climatisation et en cours et sera terminé dans le courant de la semaine prochaine.

CFDT: Nous sommes déjà "semaine prochaine".

3 - Les élus CFDT demandent que leur soit communiqué le type de produit utilisé dans le circuit de chauffage: nom, agressivité en cas de contact avec la peau, conduite à tenir en cas d'éclaboussures, etc.... Avec les fuites successives depuis le début des tests, les salariés se plaignent de se faire arroser, d'odeurs nauséabondes, d'irritation de la gorge, etc....

A-M estime que cette question est fortement exagérée. Le produit utilisé est un additif qui à pour but de baisser le pH de l'eau contenue dans le circuit et en ralentir la corrosion.

CFDT: Il n'empêche que le pH était à 8.9 la veille de la réunion, et il n'est pas très agréable de se faire arroser par de l'eau qui pue, additionnée d'hydroxyde de potassium, même à faible dose.

4 - Les élus CFDT demandent des nouvelles de la petite tablette dont la pose est encore attendue dans les toilettes féminines du plateau ouest, à coté de l'accueil.

F-B a pris contact avec la personne demandeuse pour bien préciser le besoin. Le service LS passe la commande de la tablette.

CFDT: nous continuons de penser qu'un micro-service chargé de ce genre de petits bricolages (remplacement de serrures, changement d'ampoules, pose de tablette, puits de lumière, etc....) ne serait pas plus cher mais sans aucun doute plus rapide.

5 - Les élus CFDT demandent pourquoi les personnels de la visite profonde n'ont toujours pas eu leur EAD?

A-M: Le manager local entretient de bonnes relations avec son personnel et n'a pas jugé utile de finaliser ces EAD. La direction se contente d'un taux d'EAD annuel de 90%.

CFDT: Les 10% restants ne sont sans doute pas des "nextériens" à part entière, puisqu'il n'est pas utile de s'en préoccuper.

6 - Les élus CFDT demandent à la Direction de sortir le BI, prévu lors de la visite de zone, précisant le mode d'utilisation du parking. Il avait aussi été envisagé qu'un garde fasse la circulation, pendant quelques temps pour éviter le stationnement anarchique: qu'en est-il?

A-M: Tous ces points sont étudiés et seront traités au plus vite. Certaines places réservées aux handicapés seront supprimées, des panneaux de signalisation seront posés, la vitesse limitée sur la route, etc....

7 - Les élus CFDT demandent la raison de la pose du panneau "accès 2 roues" sur le grillage du parking, alors que la décision a été prise de séparer les flux moto et vélo, en faisant entrer les motos par le même trajet que les voitures, comme sur la voie publique.

A-M : même réponse que question 6.

8 - Les élus CFDT demandent que la règle de ne pas travailler seul soit appliquée aux prestataires. Au pôle documentaire, le moindre arrêt de travail pour maladie, congés... place une des deux employées en position de travailleur isolé.

A-M : le renseignement est avéré. Un rappel sera fait pour recadrer le prestataire qui a pourtant signé le plan de prévention annuel l'engageant à respecter les règles. Un rappel général sera fait auprès de toutes les entreprises intervenantes.

CFDT: Il serait sans doute bon de s'assurer que tous les salariés d'entreprises prestataires sont effectivement informés par leur employeur avant le début des travaux.

Questions récurrentes:

Ecrans des PC portables trop petits: *un groupe de travail a été créé pour étudier la question. Messieurs Delevaque, Corger et Bohard s'interrogent sur le bien fondé d'utiliser des PC portables pour se déplacer en interne. Il serait envisagé d'équiper les salles de réunion de PC fixe, de vidéoprojecteur ou de téléviseur. Il rendra compte de son analyse en CODIR le lundi 25.*

CFDT: la direction a refusé la création d'un groupe de travail sur le sujet du parking, mais quand il s'agit de rattraper une ~~con~~ bourde, il n'y a pas de problème.

Travail sur écran: *à voir en formation 3 types impérativement avant la fin de l'année. Une affiche est consultable à PR.*

CFDT: Bon courage à PR qui peut s'attendre à un joli défilé.

Puits de lumière au plateau ouest étage: *ils sont commandés.*

CFDT: cette réponse est la même que celle de juillet.

Mise à disposition de rince-œil portatif: *PR et LS se concertent sur la filière d'approvisionnement.*

PRIVILEGIEZ UN SYNDICALISME
D' ACTIONS RESPONSABLE :
ADHEREZ A LA CFDT